

Le socialiste François Hollande, nouveau président de la République française

Corinne Deloy

Résultats
second tour

François Hollande (Parti socialiste, PS) a été élu président de la République française avec 51,62% des suffrages lors du 2^e tour de l'élection présidentielle le 6 mai. Il a devancé son adversaire, le chef de l'Etat sortant, Nicolas Sarkozy (Union pour un mouvement populaire, UMP), qui a recueilli 48,38% des voix. La victoire du candidat socialiste s'explique autant par le désir d'alternance des Français que par leur rejet de la personne de Nicolas Sarkozy. La participation s'établit à 80,34%.

« Je mesure la tâche qui m'attend. Je m'engage à servir mon pays. J'en sais les exigences » a déclaré François Hollande après l'annonce des résultats, ajoutant « Ce soir, il n'y a pas deux France, il n'y a qu'une seule nation réunie dans le même destin. Chacun sera traité avec les mêmes droits et devoirs. Trop de fractures, trop de ruptures ont pu séparer nos concitoyens. C'en est fini ! ». « Je demande à être jugé sur deux critères : la justice et la jeunesse » a-t-il indiqué, citant les nombreux chantiers qui l'attendent, parmi lesquels le redressement de la production, la réduction des déficits, la maîtrise de la dette, la préservation du modèle social et la réorientation de l'Europe pour l'emploi pour la croissance pour l'avenir.

Il y a quelques jours, François Hollande avait reconnu ressentir une certaine appréhension à l'idée de pouvoir devenir président de la République. « Les problèmes du pays ne vont pas disparaître avec le départ éventuel de Nicolas Sarkozy, il ne va pas emmener avec lui la dette publique, le chômage, les urgences sociales, je vois bien ce qui m'est demandé. Le temps ne me sera pas donné » avait-il déclaré.

Le président de la République sortant Nicolas Sarkozy a reconnu sa défaite et souhaité « bonne chance au milieu des épreuves » au nouveau chef de l'Etat. Il a déclaré porter « toute la responsabilité » de la défaite. « Je ne suis pas un homme qui n'assume

pas ses responsabilités. Il me faut en tirer toutes les conséquences » a-t-il souligné, ajoutant « Une autre époque s'ouvre. Dans cette nouvelle époque je resterai l'un des vôtres. Je partage vos idées, je partage vos convictions. Et vous pourrez compter sur moi pour défendre ces idées et ces convictions ».

Sa campagne très à droite et ses tentatives de rallier aussi bien les suffrages des électeurs de Marine Le Pen (Front national, FN) que de ceux de François Bayrou (Mouvement démocrate, MoDem), qui ont provoqué des tensions au sein de son parti, ne lui ont pas permis de s'imposer. « La gouvernance de l'UMP a manqué de diversité. Il fallait garder la double culture centriste du parti » a déclaré l'ancien Premier ministre (2002-2005) Jean-Pierre Raffarin.

Selon une enquête d'opinion réalisée par l'institut Ipsos pour France Télévisions, Radio France, *Le Monde* et *Le Point*, les électeurs de Marine Le Pen, qui n'avait pas donné de consigne de vote mais avait indiqué qu'à titre personnel, elle voterait blanc au 2^e tour, se seraient majoritairement (51%) reportés sur le président sortant Nicolas Sarkozy le 6 mai. Un quart d'entre eux (25%) se seraient abstenus, 14% auraient choisi François Hollande et 10% imité leur candidate en votant blanc. Quant aux électeurs de François Bayrou, qui avait indiqué qu'il voterait personnellement en faveur du candidat socialiste, la majorité d'entre eux (41%) auraient choisi Nicolas

Sarkozy, 29% auraient préféré François Hollande et 30% auraient voté blanc ou nul, ou encore ne se seraient pas rendus aux urnes.

Nicolas Sarkozy, qui avait affirmé durant sa campagne électorale qu'il arrêterait la politique en cas d'échec à l'élection présidentielle de 2012, n'a pas répété ses propos. « *Je resterai l'un des vôtres et vous pourrez compter sur moi mais ma place ne pourra plus être la même. Mon engagement dans la vie de mon pays sera désormais différent* » a-t-il indiqué. Le chef de l'Etat prend donc du recul sans pour autant annoncer son retrait de la vie politique. Nicolas Sarkozy a cependant indiqué qu'il ne mènerait pas la campagne pour les prochaines élections législatives qui se dérouleront les 10 et 17 juin prochains.

François Hollande a, durant sa campagne électorale, annoncé les premières mesures qu'il mettrait en place en cas de victoire le 6 mai. La première d'entre elles – la réduction de 30% des rémunérations du président de la République et des membres du gouvernement – est symbolique. Le candidat socialiste a déclaré qu'il mettrait en place avant le 29 juin, entre autres, l'augmentation de 25% de l'allocation de rentrée scolaire, le blocage pour 3 mois des prix des carburants, la proposition de renégociation du pacte budgétaire européen afin de l'assortir de mesures sur la croissance, le droit de partir à la retraite à 60 ans pour les personnes ayant commencé à travailler à 18 ans et cotisé 41,5 annuités, la fixation d'un écart maximum de 1 à 20 des rémunérations dans les entreprises publiques et l'arrêt de la révision générale des politiques publiques (RGPP). Entre le 3 juillet et le 2 août, le Parlement devrait se réunir en session extraordinaire et voter, parmi d'autres mesures, le projet de loi de programmation des finances fixant l'objectif de retour à l'équilibre budgétaire en 2017, une réforme fiscale (révision des niches fiscales et création d'une tranche d'imposition à 75% pour les personnes percevant plus de un million d'euros) et la suppression de la TVA sociale.

Agé de 57 ans, François Hollande est un haut

fonctionnaire qui a commencé sa carrière comme auditeur à la Cour des comptes. Il adhère au Parti socialiste en 1979 et devient en 1981, après l'élection de François Mitterrand comme président de la République, chargé de mission à la présidence de la République. Il sera ensuite directeur de cabinet de deux porte-paroles du gouvernement, Max Gallo (PS) et Roland Dumas (PS).

Elu une première fois député en 1988, il succède à Lionel Jospin en 1997 à la tête du Parti socialiste en devenant le premier secrétaire, poste qu'il occupera jusqu'en novembre 2008. En 2001, François Hollande devient maire de Tulle, fonction où il sera réélu en 2008. Cette même année, il est également élu conseiller général du département et devient le président du Conseil général de Corrèze. Il est réélu à ce poste à l'occasion des élections cantonales de mars 2011. Juste après le scrutin, le 31 mars 2011, il déclare sa candidature à l'élection présidentielle de 2012. François Hollande sera investi par le Parti socialiste le 21 octobre dernier après avoir remporté, avec 56,57% des suffrages le 16 octobre 2011, le 2e tour de l'élection primaire qui l'avait opposée à Martine Aubry.

Le 6 mai, François Hollande, qui n'a jamais exercé de fonctions gouvernementales en 30 années de carrière, est devenu le 7e président de la Ve République et le 2e issu du PS.

Plusieurs rendez-vous internationaux attendent le nouveau chef de l'Etat dont le G8 à Camp David (Etats-Unis) les 18 et 19 mai et le prochain sommet de l'OTAN les 20 et 21 mai à Chicago. François Hollande a indiqué qu'il réserverait son premier voyage à l'étranger à l'Allemagne et à la chancelière Angela Merkel (CDU).

Sur le plan intérieur, la bataille des élections législatives qui auront lieu les 10 et 17 juin prochains est lancée, le PS espérant donner à François Hollande la majorité qui lui permettra de gouverner, l'UMP appelant à ne pas donner tous les pouvoirs au PS qui détient déjà le Sénat (Chambre haute du Parlement), la plupart des régions, départements et grandes villes du pays.

Résultats de l'élection présidentielle des 22 avril et 6 mai 2012 en France

Participation : 79,48% (1er tour) et 80,34% (2e tour)

| Candidats | Nombre de voix obtenues (1er tour) | Pourcentage des suffrages recueillis (1er tour) | Nombre de voix obtenues (2e tour) | Pourcentage des suffrages recueillis (2e tour) |
|---|------------------------------------|---|-----------------------------------|--|
| François Hollande (Parti socialiste, PS) | 10 272 705 | 28,63 | 18 000 438 | 51,62 |
| Nicolas Sarkozy (Union pour un mouvement populaire, UMP) | 9 753 629 | 27,18 | 16 869 371 | 48,38 |
| Marine Le Pen (Front national, FN) | 6 421 426 | 17,9 | | |
| Jean-Luc Mélenchon (Front de gauche, FG) | 3 884 822 | 11,1 | | |
| François Bayrou (Mouvement démocrate, MoDem) | 3 275 122 | 9,13 | | |
| Eva Joly (Europe écologie-Les Verts, EELV) | 828 345 | 2,31 | | |
| Nicolas Dupont-Aignan (Debout la République, DLR) | 643 907 | 1,79 | | |
| Philippe Poutou (Nouveau Parti anticapitaliste, NPA) | 411 160 | 1,15 | | |
| Nathalie Arthaud (Lutte ouvrière, LO) | 202 548 | 0,56 | | |
| Jacques Cheminade (Solidarité et Progrès, S&P) | 89 545 | 0,25 | | |

Source : Ministère de l'Intérieur <http://elections.interieur.gouv.fr/PR2012/FE.html>

Retrouvez l'ensemble de nos publications sur notre site :

www.robert-schuman.eu

Directeur de la publication : Pascale JOANNIN

LA FONDATION ROBERT SCHUMAN, créée en 1991 et reconnue d'utilité publique, est le principal centre de recherches français sur l'Europe. Elle développe des études sur l'Union européenne et ses politiques et en promeut le contenu en France, en Europe et à l'étranger. Elle provoque, enrichit et stimule le débat européen par ses recherches, ses publications et l'organisation de conférences. La Fondation est présidée par M. Jean-Dominique GIULIANI.